

**RELEVÉ DE DECISIONS
DU CONSEIL PLENIER DE L'UFR D'ANTHROPOLOGIE,
DE SOCIOLOGIE ET DE SCIENCE POLITIQUE
du jeudi 10 octobre 2019**

Présent.es : Alexis LAURENT, Sandrine LEVEQUE, Montserrat EMPERADOR BADIMON, Michèle CROS, Julien BONDAZ, Dorota DAKOWSKA, Anne de CRESCENZO, Dejan DIMITRIJEVIC (départ au point 4), Axel GUIOUX, Lucile LAVAUD, Jean-Baptiste LACHENAL, Marion GRAND, Anas KOURNIF, Léna DAVANCEAU (départ au point 5), Anne CHARMASSON CREUSS, Elio RAIA (présent à partir du point 5)

Excusé.es : Ivan BRUNEAU (procuration donnée à Montserrat EMPERADOR BADIMON), Bertrand RAVON (procuration donnée à Sandrine LEVEQUE), Pauline TEIXEIRA (procuration donnée à Alexis LAURENT), Jean-Hugues DECHAUX, Diane RODET (procuration donnée à Montserrat EMPERADOR BADIMON), Béatrice MAURINES (procuration donnée à Julien BONDAZ), Elio RAIA (Donne procuration à Laëtitia GAWLIK)

Invité.es : Anne Joëlle BOTTEMER, Caroline FRAU, Isabelle MALLON, Charlotte LESUEUR (uniquement pour le point 4)

Présidente : David GARIBAY

Secrétaire de séance : Adeline PERARDELLE

1. Banalisation du créneau 4 (14h/16h) pour l'agora du 28 novembre 2019 sur les créneaux 3 et 4

Approuvée à l'unanimité

2. Proposition de l'AG du département d'Anthropologie sur les responsabilités d'anthropologie

- Direction du département : Denis CERCLET et Olivier GIVRE
- Deuxième année de licence : Juliette CLEUZIQU
- Troisième année de licence : Julien BONDAZ
- Master : Michèle CROS
- Première année de master : Michèle CROS
- Deuxième année de master, parcours EMC : Michèle CROS

- Deuxième année de master, parcours MOTHE : Bianca BOTEA
- Deuxième année de master, parcours NMM : Denis CERCLET
- Deuxième année de master, parcours CREOLE : Marie-Pierre GIBERT et Olivier GIVRE

- DUAIN 1 et 2 : Denis CERCLET

- Relations internationales : Martin SOARES (pour un an)

19 POUR, 3 NPPPV

3. Motion relative au cas des étudiant.es sans affectation pour la rentrée 2019 :

Le Conseil d'UFR ASSP, réuni ce 10 octobre, est soucieux du sort des nombreuses personnes, recensées par le travail des organisations étudiantes, qui se retrouvent sans affectation dans l'enseignement supérieur en cette rentrée 2019.

Dans la suite des dispositifs mis en place par l'équipe présidentielle, le conseil d'UFR souhaite attirer l'attention des conseils centraux sur les problèmes individuels que rencontrent les étudiant.es et encourage ces mêmes conseils à mettre tout en œuvre pour trouver des solutions satisfaisantes pour les étudiant.es en difficulté administrative

20 POUR, 1 CONTRE, 1 NPPPV

4. Capacités d'accueil (voir tableau joint)

20 POUR, 1 NPPPV

